



SOFAC
Crédit & Leasing

RÉSULTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2022

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2023

Messieurs les actionnaires de la société anonyme SOFAC, au capital de 193.200.000 dirhams, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 31 mars 2023 à 15h00.

À Casablanca au siège social, sis à 57 - Boulevard Abdelmoumen, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation ;
2. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2022; Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2022; Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
3. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
4. Examen du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions visées aux articles 56 et 57 de la loi n°17/95 du 30 août 1996 tels que complétés par la loi n° 20- 05 promulguée par le dahir n° 1- 08- 18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008), modifiée et complétée par la loi n° 78-12 promulguée par le dahir n° 1-15-106 du 29 juillet 2015 ;
5. Renouvellement de mandat
6. Fin de mandat Administrateur Indépendant
7. Mandats des Commissaires aux comptes
8. Jetons de présence ;
9. Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
10. Pouvoirs pour dépôts et formalités.

MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une (1) action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 78-12, disposent d'un délai de (10) dix jours à compter de la publication du présent avis de convocation pour demander, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social, l'inscription des projets de résolution à l'ordre du jour de l'assemblée.

Les actionnaires seront accueillis au siège social, sis à 57 - Boulevard ABDELMOUMEN-Casablanca

DONNÉES DE CONTACT :

- MME SOUAD SENNOUNI
- Tel : 05-22-42-96-14

PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2023

1^{ère} résolution : Ratification des modalités de convocation

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Conseil décharge définitive.

2^{ème} résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général et spécial des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes de l'exercice 2022, tels qu'ils ont été établis et présentés et faisant ressortir un bénéfice net comptable 149.965.859,05 DH pour les comptes sociaux.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2022.

3^{ème} résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

- Décide d'affecter le Bénéfice net comptable de 2022 comme suit :
 - ▷ Bénéfice de l'exercice : 149.965.859,05 DH
 - ▷ Report à nouveau antérieur : 217.853.535,63 DH
 - ▷ Réserve légale : 0,00 DH
 - ▷ Bénéfice distribuable : 367.819.394,83 DH
 - ▷ Dividendes à distribuer : 98.976.360,00 DH

(51,23 Dirhams par action, distribuable le 24 juin 2023)

Le Report à nouveau après affectation est de 268.843.034,68 DH

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tel qu'ils lui ont été présentés.

4^{ème} résolution : Conventions visées à l'article 56 et 57

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 56 et 57 de la loi 17-95 du 30 août 1996 tels que complétés par la loi n° 20- 05 promulguée par le dahir n° 1- 08- 18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008), modifiée et complétée par la loi n° 78-12 promulguée par le dahir n° 1-15-106 du 29 juillet 2015, approuve ces conventions.

5^{ème} résolution : Renouvellement de mandat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle le mandat d'Administrateur, pour six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2028 :

- Monsieur M'Hamed EL MOUSSAOUI.

6^{ème} résolution : Fin de mandat Administrateur Indépendant

L'Assemblée Générale, prend acte de la fin du mandat de Madame Samia BOUCHARREB.

À ce titre, L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à Madame Samia BOUCHARREB de sa gestion durant toute la durée de son mandat.

7^{ème} résolution : Mandats des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la fin du mandat des Commissaires aux comptes MAZARS et FIDAROC GRANT THORNTON et décide de mandater pour une durée légale de trois exercices, soit jusqu'à l'AGO qui statuera sur l'exercice clos au 31 Décembre 2025 :

- Mr Taha FERDAOUS, Commissaire aux comptes, Cabinet MAZARS
- Mr Abdellah LAGHCHAOU, Commissaire aux comptes, Cabinet COOPERS AUDIT

8^{ème} résolution : Jetons de Présence

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer des jetons de présence.

9^{ème} résolution : Quitus aux membres du Conseil d'Administration

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus définitif et sans réserve pour leur gestion durant l'exercice 2022.

10^{ème} résolution : Pouvoirs pour dépôts et formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ				
ACTIF (En milliers)	Notes	31/12/2022	31/12/2021	
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	2 466	1 452	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	22 000	499 837	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		22 000	499 837	
Instruments dérivés de couverture				
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	72 243	8 521	
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables				
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		72 243	8 521	
Titres au coût amorti	5.1.4			
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	141 076	69 748	
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	11 343 501	9 419 044	
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux				
Placements des activités d'assurance				
Actifs d'impôt exigible		13 880	11 285	
Actifs d'impôt différé		130 198	140 321	
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	792 475	857 609	
Actifs non courants destinés à être cédés				
Participations dans des entreprises mises en équivalence				
Immuebles de placement				
Immobilisations corporelles	5.1.8	180 091	156 925	
Immobilisations incorporelles	5.1.9	33 164	33 397	
Ecarts d'acquisition	5.1.10			
TOTAL ACTIF		12 731 095	11 198 139	
PASSIF (En milliers)	Notes	31/12/2022	31/12/2021	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option				
Instruments dérivés de couverture				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	3 717 676	2 330 161	
Dettes envers la clientèle	5.2.3	2 812 052	2 732 655	
Titres de créance émis	5.2.4	4 066 954	3 847 118	
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôt exigible		99 393	84 719	
Passifs d'impôt différé		227 426	176 347	
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	629 973	983 496	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance				
Provisions	5.2.6	46 199	42 593	
Subventions et fonds assimilés				
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		156 986	182 944	
Capitaux propres		974 437	818 106	
Capitaux propres part du groupe		974 437	818 106	
Capital et réserves liées		193 201	193 201	
Réserves consolidées		566 117	432 139	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 818	-659	
Résultat de l'exercice		213 301	193 425	
Intérêts minoritaires				
TOTAL PASSIF		12 731 095	11 198 139	

PÉRIMÈTRE					
Dénomination sociale	31/12/2022		31/12/2021		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT			
(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Bons du Trésor			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés			
Instruments dérivés			
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	22 000	499 837	
TOTAL	22 000	499 837	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE								
(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total			
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2022	31/12/2021		
Crédits de trésorerie								
- Comptes à vue débiteurs								
- Créances commerciales								
- Crédits à l'exportation								
Crédits à la consommation				12 326 130	12 326 130	10 212 018		
Crédits à l'équipement								
Crédits immobiliers								
Intérêts courus à recevoir								
Agios réservés				-117 369	-117 369			
Valeurs reçues en pension								
Créances acquises par affacturage								
Autres créances				6 545	6 545	5 114		
Encours bruts				12 215 306	12 215 306	10 217 132		
Dépréciations				871 804	871 804	798 088		
Encours nets				11 343 501	11 343 501	9 419 044		
		31/12/2022			31/12/2021			
Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9 Hors Agios réservés	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	9 561 226	1 542 630	1 222 274	12 326 130	7 804 511	1 323 891	1 083 616	10 212 018
Dépréciations	38 849	75 718	757 237	871 804	55 490	93 830	648 768	798 088
Net	9 522 377	1 466 912	465 037	11 454 326	7 749 021	1 230 061	434 848	9 413 930

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ				
(En milliers)	Notes	31/12/2022	31/12/2021	
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	766 029	630 832	
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-218 583	-183 021	
MARGE D'INTERET		547 445	447 812	
+ Commissions (produits)	6.2	90 400	91 423	
- Commissions (charges)	6.2	-19 589	-14 912	
MARGE SUR COMMISSIONS		70 811	76 511	
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	15		
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	-3 763	-3 889	
+ Produits des autres activités	6.5	58 294	48 409	
- Charges des autres activités	6.5			
PRODUIT NET BANCAIRE		672 803	568 844	
- Charges générales d'exploitation	6.6	-210 732	-182 647	
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-16 535	-16 394	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		445 536	369 803	
Coût du risque	6.8	-87 774	-55 604	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		357 762	314 199	
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		-954	5 020	
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition				
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		356 808	319 219	
- Impôt sur les résultats	6.9	-143 507	-125 794	
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RÉSULTAT NET		213 301	193 425	
Intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		213 301	193 425	
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	110	100	
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10			
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2022	31/12/2021	
RÉSULTAT NET		213 301	193 425	
Ecarts de conversion				
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres				
Réévaluation des instruments dérivés de couverture				
Réévaluation des immobilisations				
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence				
Impôts				
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		213 301	193 425	
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES		213 301	193 425	
Dont Part du Groupe		213 301	193 425	
Dont Part des minoritaires				

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX				
(En milliers)	31/12/2022		31/12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2 232		1 379	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	234		74	
Total	2 466		1 452	

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES			
(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021	
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Bons du Trésor			
Autres Instruments			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	72 243	8 521	
TOTAL	72 243	8 521	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
A vue	141 076	69 748
Comptes ordinaires	141 076	69 748
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total Brut	141 076	69 748
Dépréciation		
TOTAL NET	141 076	69 748

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	285 995	409 027
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	72 210	53 647
Débiteurs Divers	434 269	394 935
Comptes de liaison		
TOTAL	792 475	857 609

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(En milliers)	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
Comptes ordinaires créditeurs		190 628			190 628	203 345	
Valeurs données en pension						499 837	
- au jour le jour						499 837	
- à terme							
Emprunts de trésorerie		3 520 357			3 520 357	1 623 929	
- au jour le jour							
- à terme		3 520 357			3 520 357	1 623 929	
Emprunts financiers							
Intérêts courus à payer		6 691			6 691	3 051	
Autres dettes							
TOTAL		3 717 676			3 717 676	2 330 161	

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				2 812 052	2 812 052	2 732 655
Intérêts courus à payer						
TOTAL				2 812 052	2 812 052	2 732 655

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Opération diverses sur titres	1 428	500 681
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	474 813	390 905
Dividendes à payer		
Autres passifs	153 732	91 910
TOTAL	629 973	983 496

COMMISSIONS

(En milliers)	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	90 400		90 400	91 423		91 423
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	90 400		90 400	91 423		91 423
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers	19 589	-19 589		14 912	-14 912	
sur opération de paiement	19 589	-19 589		14 912	-14 912	
sur opération de change						
Autres						
Produits nets des commissions	90 400	19 589	70 811	91 423	14 912	76 511

PROVISIONS

Provisions	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	26 174	3 478	1 483	28 169
Provisions pour autres risques et charges	16 419	8 338	6 727	18 030
Total	42 593	11 816	8 210	46 199

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute (En milliers)	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 31/12/2022
Terrains et constructions	131 652			22 405	154 056
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	43 402	3 835	18 759		28 478
Autres immobilisations corporelles	39 734	3 708	5 593		37 849
En-cours	10 392	17 232	8 409		19 215
Droit d'utilisation					
TOTAL	225 179	24 775	32 761	22 405	239 598

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers)	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31/12/2022
Valeur brute	111 377	7 695	2 669		116 403
Amortissement	77 980			5 259	83 239
Valeur nette	33 397	7 695	2 669	-5 259	33 164

MARGE D'INTÉRÊT

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Sur opérations avec les établissements de crédits		18
Sur opérations avec la clientèle	762 020	628 540
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	4 009	2 274
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'intérêt	766 029	630 832
Sur opérations avec les établissements de crédits	96 703	69 706
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	112 857	102 713
Sur dettes subordonnées	9 021	10 602
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés	2	
Charges d'intérêt	218 583	183 021

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	3 847 118	1 222 803	1 002 967	4 066 954
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
Total	3 847 118	1 222 803	1 002 967	4 066 954

RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	15	
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	15	

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	58 294	48 409
Produits et charges nets des autres activités	58 294	48 409

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel	114 394	106 087
Impôts et taxes	1 966	1 942
Services extérieurs et autres charges	94 372	74 618
Charges d'exploitation	210 732	182 647

CHARGES DU PERSONNEL

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et appointements	70 428	64 462
Primes et indemnités	17 742	16 531
Charges de retraite	16 894	15 935
Charges d'assurances sociales	6 921	6 048
Autres charges de personnel	2 408	3 112
TOTAL	114 394	106 087

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 782	4 999
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11 753	11 395
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
TOTAL	16 535	16 394

COÛT DU RISQUE

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux provisions	341 089	319 644
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	332 750	316 684
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	8 338	2 960
Reprise de provisions	265 761	270 817
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	259 034	270 283
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	6 727	533
Variation des provisions	75 327	48 827
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	16 572	10 770
Récupérations sur prêts et créances amorties	-4 125	-3 993
Autres pertes		
Coût du risque	87 774	55 604

CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Charge d'impôts courants	104 421	89 884
Charge d'impôts différés	39 086	35 909
Charge d'impôts de la période	143 507	125 794

RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net part du Groupe	213 301	193 425
Nombre d'actions ordinaires émises	1 932	1 932
Résultat par action en dirhams	110	100

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financements et de garantie donnés	7 295	326
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 295	326
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	7 295	326
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
Engagements de financements et de garantie reçus	1 806	1 418
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 647	1 418
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	1 647	1 418
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	159	

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2021	193 200	1		624 335	571				818 106
Changement de méthodes comptables									
Autres variations (Actualisation IFRS 16)				29 509					29 509
Capitaux propres d'ouverture 1er janvier 2022	193 200	1		653 844	571				847 615
Opérations sur capital									
Paievements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-88 292					-88 292
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2022				213 301					213 301
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)									
Variation de périmètre									
Autres variations (Actualisation IAS 19)				1 813					1 813
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2022	193 200	1		780 665	571				974 437

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2022	31/12/2021
1. Résultat avant impôts (A)	356 808	319 219
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	16 535	13 879
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	3 606	-13 030
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement	-15	
9. +/- Autres mouvements	-186 826	-125 794
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	-166 701	-124 945
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	1 316 186	160 429
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 845 060	-1 236 354
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	636 443	1 160 656
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-215 108	-262 534
15. - Impôts versés	-104 421	-74 548
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	-211 959	-252 351
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)	-21 852	-58 077
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-39 468	25 669
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	-39 468	25 669
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	88 292	74 548
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-25 958	-25 389
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)	62 334	49 160
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)	1 014	16 751
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 452	1 630
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1 452	1 630
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 466	18 381
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	2 466	18 381
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	1 014	16 751

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	31/12/2021	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2022
Impôts différés actifs	137 264	2 937	-549	139 652
Impôts différés passifs	148 705	42 023	17 331	208 059
Impôts différés actifs / passifs	-11 441	-39 086	-17 879	-68 406

PREUVE D'IMPÔTS

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	213 301	193 425
Impôts exigibles (IS)	104 421	89 884
Impôts différés	39 086	35 909
Total charge fiscale consolidée IFRS	143 507	125 794
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	356 808	319 219
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	40,22%	39,41%
Montant de différences de taux mère/filiale	-728	-524
Impôt sur différences temporelles	-38 492	-4 375
Effet des autres éléments	-5 028	-5 166
Charge fiscale recalculée		
Taux d'impôt légal au Maroc	37%	37%

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

PRÉAMBULE

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture et au 1 janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

BASES DE PRÉSENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements à l'égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de

cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 31 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin Décembre 2022, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2022		31/12/2021		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un

contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

Exemptions d'utilisation

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD).

Durée et typologie des contrats de location simples retenues

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
 - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
 - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
 - Soit vendre l'actif (HTS : Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis: le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

Dépréciation des instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ».

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La norme IFRS 9 introduit

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
 - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois " Through the cycle "
 - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

Modèle à 3 stages

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

Stage 1: loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois.

Stage 2: reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie total du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

Stage 3: comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

Options de staging retenu par SOFAC

- **Bucket 1:** Aucun impayé;
- **Bucket 2:** 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite;
- **Bucket 3 (défaut):** Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- **La Probabilité de Défaut (PD):** représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).
- **La LGD (Loss Given Default):** représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.
- **L'EAD (Exposure At Default):** représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.
- **L'ECL (Expected Credit Loss):** représente la perte de crédit attendue à maturité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

Le modèle du coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Le modèle de la réévaluation peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur: correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité: désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Catégorie	Libellé	Nature de la valeur retenue
Immeubles d'exploitation	Siège SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Étanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'État (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'État (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

➤ Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

➤ Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :

➤ Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

➤ Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

RISQUE DE CRÉDIT

a - Politique de gestion du risque de crédit

Le Risque de Crédit est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

SOFAC a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un **Risque de Crédit** ou de contrepartie pour compte propre.

b - Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques**: assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé
- **Comité Risque de crédit**: désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

c - Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de **Risque de Crédit** des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

d - Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la stabilité et la **performance** du score.

e - Surveillance des risques – contrôles a priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

f - Surveillance du portefeuille des engagements

La surveillance du portefeuille des engagements se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle a posteriori qui consiste à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

g - Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

h - Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

a - Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de SOFAC est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

➤ Identification des risques

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (déclencheur(s) de l'événement de risque), une catégorie d'événement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

➤ Évaluation des risques

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité).

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

➤ Indicateurs de suivi des risques

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

➤ Mécanisme de couverture des risques

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

➤ Collecte des incidents

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

b - Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- Évaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;

- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

c - Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ – ALM

a - Évaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

SOFAC procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

b - Évaluation du risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

c - Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

d - Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

Aux actionnaires de la société

Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC" S.A
57, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 974.437 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 213.301.

Ces états ont été établis dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe SOFAC, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Nous avons concentré nos travaux sur les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA les plus significatifs. Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :
L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :	- Étudié la conformité à la norme IFRS 9 mise en œuvre par le groupe ; - Pris connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - Vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon ; - Rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité ; - Apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3 ; - Apprécié les analyses menées par la Direction et la méthodologie retenue pour déterminer les ajustements post-modèle à appliquer dans le cadre de l'anticipation du risque lié à la Covid-19.
Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.	Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.
Au 31 décembre 2022, le montant total (en brut) des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 12.215; le montant total des dépréciations s'élève à MMAD 872.	
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 66 66 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé

BILAN ACTIF (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 466	1 452
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 083	58 418
. A vue	130 083	58 418
. A terme		
3.Créances sur la clientèle	5 785 807	4 957 436
. Crédits de trésorerie et à la consommation	5 423 152	4 719 143
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	362 655	238 292
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement		499 837
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		499 837
. Titres de propriété		
6.Autres actifs	516 044	620 652
7.Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	74 343	10 621
9.Créances subordonnées		
10.Immobilités données en crédit-bail et en location	5 980 414	4 934 777
11.Immobilités incorporelles	23 299	21 814
12.Immobilités corporelles	49 320	39 116
TOTAL DE L'ACTIF	12 561 777	11 144 122

BILAN PASSIF (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 717 676	2 330 161
. A vue	190 628	203 345
. A terme	3 527 048	2 126 816
3.Dépôts de la clientèle	2 812 052	2 732 655
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	2 812 052	2 732 655
4.Titres de créance émis	4 066 954	3 847 118
. Titres de créance négociables émis	4 066 954	3 847 118
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	932 170	1 240 251
6.Provisions pour risques et charges	139 740	136 466
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées	156 986	182 944
10.Ecarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	175 180	175 180
12.Capital	193 200	193 200
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	217 854	172 384
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	149 966	133 762
Total du Passif	12 561 777	11 144 122

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	31/12/2022	31/12/2021
(En milliers)		
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 082 508	1 657 254
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		18
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	584 896	527 872
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	29 708	25 183
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 307 959	973 247
6.Commissions sur prestations de service	105 263	104 091
7.Autres produits bancaires	54 682	26 843
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 415 950	1 063 717
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	94 100	67 411
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 878	113 315
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 176 583	863 765
12.Autres charges bancaires	23 389	19 227
III.PRODUIT NET BANCAIRE	666 558	593 537
13.Produits d'exploitation non bancaire	845	661
14.Charges d'exploitation non bancaire	4 487	
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	290 869	264 090
15.Charges de personnel	106 376	99 078
16.Impôts et taxes	1 963	1 936
17.Charges externes	169 942	150 645
18.Autres charges générales d'exploitation	3 623	2 952
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 966	9 479
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	342 114	310 734
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	317 204	297 004
21.Pertes sur créances irrécouvrables	16 572	10 770
22.Autres dotations aux provisions	8 338	2 960
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	214 600	186 970
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	205 410	182 270
24.Récupérations sur créances amorties	4 125	3 993
25.Autres reprises de provisions	5 065	707
VII.RÉSULTAT COURANT	244 534	206 343
26.Produits non courants	258	5 288
27.Charges non courantes	11 951	6 779
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPOTS	232 841	204 852
28.Impôts sur les résultats	82 875	71 089
IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	149 966	133 762

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	31/12/2022	31/12/2021
(En milliers)		
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	584 896	527 890
2.(-) Intérêts et charges assimilées	215 979	180 725
Marge d'intérêt	368 917	347 164
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 307 959	973 247
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 176 583	863 765
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	131 376	109 482
5.(+) Commissions perçues	105 263	104 091
6.(-) Commissions servies	19 589	14 912
Marge sur commissions	85 674	89 179
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3 763	-3 889
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-1	-4
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 764	-3 893
11.(+) Divers autres produits bancaires	84 356	51 697
12.(-) Diverses autres charges bancaires	2	94
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	666 558	593 537
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-4 167	
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	593	661
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	68	
16.(-) Charges générales d'exploitation	290 869	264 090
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	372 047	330 107
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	124 241	121 510
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 273	2 253
RÉSULTAT COURANT	244 534	206 343
RÉSULTAT NON COURANT	-11 692	-1 492
19.(-) Impôts sur les résultats	82 875	71 089
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	149.966	133.762
	31/12/2022	31/12/2021
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	149 966	133 762
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 966	9 479
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	180	247
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	68	
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	252	
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	4 419	
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	162 987	142 994
31.(-) Bénéfices distribués	88 292	
(+) AUTOFINANCEMENT	74 694	142 994

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022		
(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 052 800	1 632 071
2.(+) Récupérations sur créances amorties	4 125	3 993
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 104	5 701
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	1 415 950	1 063 717
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	16 438	6 780
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	281 903	254 611
7.(-) Impôts sur les résultats versés	82 875	71 089
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	260 862	245 568
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-71 665	1 308
9.(+) Créances sur la clientèle	-956 737	-786 992
10.(+) Titres de transaction et de placement	436 115	-8 403
11.(+) Autres actifs	104 608	-303 424
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1 045 638	-1 669 431
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 387 515	228 966
14.(+) Dépôts de la clientèle	79 397	938 718
15.(+) Titres de créance émis	219 836	1 169 718
16.(+) Autres passifs	-308 081	190 989
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-154 650	-238 552
III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)		
	106 212	7 016
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		247
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 655	7 235
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	29 708	25 183
IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	9 053	18 195
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés	-25 958	-25 389
28.(-) Dividendes versés	88 292	
V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-114 251	-25 389
VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	1 014	-178
VII.TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 451	1 629
VIII.TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 465	1 451

HORS BILAN au 31 décembre 2022		
(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES	7 295	326
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 295	326
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 806	1 418
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 647	1 418
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES	
A1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).
A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.
A1.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	
A1.3.1 Crédits à la clientèle	Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.
A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)	Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.
A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement	Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002.
	pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.
	pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable
	Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :
	- 20 % pour les créances pré-douteuses.
	- 50 % pour les créances douteuses.
	- 100 % pour les créances compromises
A1.4 LES DETTES	Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)						
CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	234	129 783			130 017	58 492
VALEURS REÇUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS DE TRÉSORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS FINANCIERS						
AUTRES CRÉANCES						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	234	129 783			130 017	58 492

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (En milliers)						
CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				5 423 152	5 423 152	4 719 143
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CRÉDITS						
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 166 204	1 166 204	920 903
- Créances pré-douteuses				287 717	287 717	157 233
- Créances douteuses				26 818	26 818	28 739
- Créances compromises				851 669	851 669	734 931
PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE				803 549	803 549	682 611
TOTAL				5 785 807	5 785 807	4 957 436

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'EMETTEUR (En milliers)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES NON COTES	74 343				74 343	510 458
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	74 343				74 343	499 837
TOTAL	74 343				74 343	510 458

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 décembre 2022 (En milliers)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées		2 100		2 100	2 100		30 736	29 043	29 708
SOFASSUR		100	100%	100	100	31/12/2021	29 828	29 708	29 708
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2021	908	-665	
Autres titres de participation		68 186		72 243	72 243				
BADEEL SMARTLEASE		68 186	100%	68 186	68 186				
FT SOFAC AUTOLEASE				4 057	4 057				
Dépréciation									
TOTAL		70 286		74 343	74 343		30 736	29 043	29 708

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (En milliers)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	6 706 569	15 134 117	13 592 994	8 247 692	1 161 036	2 253 631	17 442	7 951	13 647	5 980 414
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	6 583 130	10 783 267	9 258 532	8 107 865	1 159 712	2 252 255	15 546	7 404	10 190	5 845 421
- Crédit-bail mobilier en cours	24 487	280 921	261 291	44 117						44 117
- Crédit-bail mobilier loué	6 487 991	10 350 055	8 937 883	7 900 163	1 129 518	2 200 917	15 546	7 404	10 190	5 689 056
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	70 651	152 292	59 358	163 585	30 194	51 338				112 247
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	62 106	3 084 017	3 033 230	112 893	1 324	1 377				111 517
- Crédit-bail immobilier en cours	40 931	3 030 664	3 030 380	41 215						41 215
- Crédit-bail immobilier loué	21 175	53 353	2 850	71 678	1 324	1 377				70 302
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE	61 334	1 266 833	1 301 232	26 934			1 896	547	3 457	23 477
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	6 706 569	15 134 117	13 592 994	8 247 692	1 161 036	2 253 631	17 442	7 951	13 647	5 980 414

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (En milliers)									
Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96 499	8 205	3 179	101 525	74 686	3 063	-478	78 226	23 299
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	83 199	1 732		84 931	74 686	3 063	-478	78 226	6 704
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	11 735	6 473	3 179	15 030					15 030
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 490	24 265	31 652	91 103	59 374	5 903	23 493	41 784	49 320
- Immeubles d'exploitation	6 445			6 445	4 465	233		4 697	1 748
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445			6 445	4 465	233		4 697	1 748
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	41 919	3 326	17 650	27 595	34 575	2 725	17 914	19 386	8 209
. Mobilier de bureau d'exploitation	7 181	1 383	3 471	5 093	5 792	492	3 451	2 834	2 259
. Matériel de bureau d'exploitation	3 730	73	2 462	1 342	3 670	48	2 461	1 256	85
. Matériel informatique	30 958	1 837	11 663	21 131	25 063	2 151	11 948	15 266	5 865
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	49	34	54	29	49	34	54	29	
. Autres matériels d'exploitation									
	50 126	20 940	14 002	57 064	20 334	2 945	5 579	17 700	39 363
- Agencements et installations techniques	37 532	3 708	4 893	36 346	19 374	2 923	4 893	17 404	18 942
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 203		700	1 503	960	22	686	296	1 207
- Immobilisations corporelles en cours	10 392	17 232	8 409	19 215					19 215
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	194 989	32 470	34 831	192 629	134 059	8 966	23 015	120 010	72 619

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION AU 31 décembre 2022 (En milliers)							
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
01/04/2022	VOITURE DE SERVICE	8	8		8	8	
01/07/2022	VOITURE DE SERVICE	24	24		172	172	
31/05/2022	MOBILIER DE BUREAU	3 471	3 471				20
31/05/2022	MATÉRIEL DE BUREAU	2 462	2 462				
31/05/2022	MATÉRIEL INFORMATIQUE	11 663	11 663				47
31/05/2022	MATÉRIEL ROULANT	30	30				
31/05/2022	MATÉRIEL D'AGENCE	5 593	5 593				1
TOTAL		23 251	23 251		180	180	68

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (En milliers)						
DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		190 628			190 628	203 345
VALEURS DONNEES EN PENSION						499 837
- au jour le jour						
- à terme						499 837
EMPRUNTS DE TRESORERIE		3 520 357			3 520 357	1 623 929
- au jour le jour						
- à terme		3 520 357			3 520 357	1 623 929
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		6 691			6 691	3 051
TOTAL		3 717 676			3 717 676	2 330 161

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE (En milliers)						
DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'ÉPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				2 812 052	2 812 052	2 732 655
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL				2 812 052	2 812 052	2 732 655

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 décembre 2022 (En milliers)

Nature des titres émis	Caractéristiques			Emissions	Remboursements	Montant à la fin de l'Exercice
	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt			
Bons de Sociétés de Financement	570 000	24	2,23%		60 000	510 000
Bons de Sociétés de Financement	920 000	36	2,27%		116 667	803 333
Bons de Sociétés de Financement	40 000	48	3,23%		40 000	
Bons de Sociétés de Financement	1 538 300	60	2,94%	600 000	506 300	1 632 000
Bons de Sociétés de Financement	711 667	72	3,09%	618 000	280 000	1 049 667
Intérêts courus à recevoir	67 152			4 803		71 954
Total	3 847 118			1 222 803	1 002 967	4 066 954

PROVISIONS (En milliers)

Provisions	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	635 421	321 903	210 184		747 140
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	633 312	316 090	205 720		743 683
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés		4 464	4 464		
Immobilisations en crédit-bail et en location	2 109	1 349			3 457
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	136 466	8 338	5 065		139 740
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	136 466	8 338	5 065		139 740
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	771 887	330 241	215 249		886 879

* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêté des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETTES SUBORDONNÉES (En milliers)

NATURE	Montant au 31/12/2022	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2021
Entreprises liées	78 000	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6ème année	104 000
Entreprises apparentées	78 986	Taux nominal : 5,02%		78 944

CAPITAUX PROPRES (En milliers)

	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175 180			175 180
Réserve légale	19 320			19 320
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133 466			133 466
Capital	193 200			193 200
Capital appelé	193 200			193 200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		88 292		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	172 384	45 470		217 854
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	133 762	-133 762	149 966	149 966
TOTAL	674 526		149 966	736 200

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE (En milliers)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	125 129	30 726	197 170	3 579 046	1 853 737	5 785 807
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	307 540	65 580	286 935	4 744 378	575 981	5 980 414
TOTAL	432 669	96 306	484 104	8 323 424	2 429 718	11 766 222
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		250 000	2 463 509	1 004 167		3 717 676
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	270 000	300 000	18 000	2 860 954	618 000	4 066 954
Emprunts subordonnés		697		78 000	78 289	156 986
TOTAL	270 000	550 697	2 481 509	3 943 121	696 289	7 941 615

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS		
NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Crédit TVA	7 126	53 678
TVA demandée en remboursement	128 519	195 728
TVA récupérable	64 839	88 868
Crédit IS	71 614	59 314
Autres débiteurs	153 229	125 204
Comptes de régularisation - Actif	84 732	93 971
Charges à Répartir	5 985	3 889
TOTAL	516 044	620 652

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS (En milliers)		
NATURE	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Fournisseurs et Assimilés	148 172	138 203
Personnel	7 663	6 683
Organismes sociaux	4 675	4 345
Etat, impôts et taxes	182 013	138 032
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	41 800	32 491
Autres Comptes de régularisation - Passif	547 848	920 496
TOTAL	932 170	1 240 251

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (En milliers)		
ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	7 295	326
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 295	326
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	1 806	1 418
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 647	1 418
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE (En milliers)			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	10 192 780	Crédits à la consommation affectés	2 260 262
		Crédits à la consommation Non affectés	679 257
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	7 253 261
TOTAL	10 192 780		10 192 780

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		NÉANT	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ		
NATURE (en milliers de DH)	31/12/2022	31/12/2021
Titres de transactions	19	329
Titres de participation	29 708	25 183
Participations des entreprises liées		

MARGE D'INTÉRÊTS		
NATURE (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
1- Intérêts et produits assimilés	584 896	527 890
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		18
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	584 896	527 872
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
2- Intérêts et charges assimilées	215 979	180 725
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	94 100	67 411
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	121 878	113 315
MARGES D'INTERET (1-2)	368 917	347 164

DÉTAIL DES COMMISSIONS		
NATURE (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	102 125	101 199
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	3 138	2 892
TOTAL	105 263	104 091

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ		
NATURE (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS	35	329
Gains sur les titres de transaction	19	329
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	15	
CHARGES	3 798	4 221
Pertes sur les titres de transaction	3 782	4 217
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	16	4
RESULTAT	-3 764	-3 892

VENTILATION DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
NATURE (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	290 869	264 090
CHARGES DE PERSONNEL	106 376	99 078
IMPÔTS ET TAXES	1 963	1 936
CHARGES EXTERNES	169 942	150 645
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 623	2 952
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	8 966	9 479

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
NATURE (en milliers de DH)	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation non bancaires	845	661
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	205 410	182 270
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	4 125	3 993
Produits non courants	258	5 288
Total Autres Produits	210 639	192 212
Autres charges bancaires	23 389	19 227
Charges d'exploitation non bancaires	4 487	
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	317 204	297 004
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	16 572	10 770
Charges non courantes	11 951	6 779
Total Autres charges	373 602	333 781

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 décembre 2022	
INTITULÉS (En milliers)	MONTANTS
I - RESULTAT BRUT COMPTABLE	232 841
. Bénéfice net	232 841
. Perte nette	
II - REINTEGRATIONS FISCALES	25 919
1- Courantes	14 325
2- Non courantes	11 594
III - DEDUCTIONS FISCALES	34 773
1- Courantes	29 708
2- Non courantes	5 065
TOTAL	223 987
IV - RESULTAT BRUT FISCAL	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	223 987
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
VI - RESULTAT NET FISCAL	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	
OU	
. Déficit net fiscal (B)	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES	
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 décembre 2022	
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	244 534
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	14 325
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	29 708
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	229 151
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	82 875
. Résultat courant après impôts (=)	161 658
(*) (Hors Imputation des déficits reportables)	
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	
NÉANT	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022				
NATURE (En milliers)	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	66 027	496 353	471 066	91 314
B. TVA à récupérer	88 868	589 735	613 764	64 839
. Sur charges	6 528	39 639	36 640	9 527
. Sur immobilisations	82 339	550 096	577 124	55 311
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	249 406	141 435	255 196	135 645
Solde déclaration TVA physique				

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 décembre 2022				
Montant du capital : 193.200.000,00 DHS				
Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS				
Valeur nominale des titres : 100,00 DHS				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - CASABLANCA	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
Total		1 932 000	1 932 000	100%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
(En milliers)	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés	B- Affectation des résultats		
			Réserve légale
Report à nouveau			Dividendes 88 292
Résultats nets en instance d'affectation			Autres réserves
Résultat net de l'exercice	133 762		Primes d'émission, de fusion et d'apport
Prélèvements sur les bénéfices			Report à nouveau 45 470
Autres prélèvements			
TOTAL A	133 762	TOTAL B	133 762

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31 décembre 2022			
(En milliers)	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	666 558	593 537	481 423
2- Résultat avant impôts	232 841	204 852	76 640
3- Impôts sur les résultats	82 875	71 089	59 314
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	88 292		78 401
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	77,62	69,24	8,97
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	84 822	78 259	67 770
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	375	358	348

RÉSEAU AU 31 décembre 2022 (en nombre)		
RÉSEAU	31/12/2022	31/12/2021
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires))	57	54
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

ÉTATS NÉANTS	
Code Etat	Appellation
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B31	VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE
B4	VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

EFFECTIFS AU 31 décembre 2022 (en nombre)		
EFFECTIFS	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	385	365
Effectifs utilisés	385	365
Effectifs équivalent plein temps	385	365
Cadres (équivalent plein temps)	118	101
Employés (équivalent plein temps)	267	264
dont effectifs employés à l'étranger		

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOFAC S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de 893.185 KMAD dont un bénéfice net de 149.966 KMAD.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 20 février 2023, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOFAC S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié	Notre réponse
Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.
Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.	Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à : - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ; - Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.
L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert : - L'identification des engagements en souffrances sensibles ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.	
Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).	
Au 31 décembre 2022, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élevaient respectivement à MMAD 5.788 et MMAD 5.980. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 747.	
Au 31 décembre 2022, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, SOFAC a maintenu dans ses comptes une provision prospective, dont le montant a été actualisé, en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.	
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.	

Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par application de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance la prise de participation totale du capital de la société « BADEEL SMARTLEASE S.A » à hauteur de 100% pour une valeur de 68 MMAD intervenue au cours de l'exercice.

Casablanca, le 27 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20300 Casablanca
Tél : 05 22 42 34 65
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé